

Conseil de la Vie Sociale

Compte-rendu de la réunion du 26/08/2022

Présents

Représentant les personnes accueillies - Mme BEAUJEAN - Me HEUDE - Me LAURENT	Représentant les familles ou les représentants légaux - M JACQUENET - M LACHARTRE
Représentant le personnel - Me NAIT	Représentant l'organisme gestionnaire - M POUGETOUX
Autres membres invités présents -Dr ADANE	

Ordre du jour et thèmes abordés	Avis
<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un nouveau membre 	Me BEAUJEAN résidente du 2 ^{ème} étage fait son retour au sein du conseil suite au départ de Me MAYONNADE. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'instance.
<ul style="list-style-type: none"> Information sur l'arrivée d'une nouvelle directrice régionale 	Me BUISSON Audrey remplace à/c de la mi-juillet Mr GENEYS Vincent. La direction présente le parcours de Me Buisson et s'excuse de son absence ce jour en raison d'une incompatibilité de planning.
<ul style="list-style-type: none"> Information/Rappel sur l'existence d'une page Facebook établissement 	La direction rappelle que depuis juin dernier une page facebook de l'établissement existe. Cela procède d'un souci de communication transparent avec les proches des résidents. Toutefois, et ce malgré plusieurs communications, assez peu de familles ont rejoint la page. La direction pense qu'il peut y avoir des freins en lien avec les publications des familles elles-mêmes. En l'espèce, l'expérimentation se poursuit, en sus du site web et de la chaîne YouTube, qui eux sont assez suivis. Les familles qui suivent la page facebook sont quant à elles satisfaites des publications tant sur la forme que sur le fond.
<ul style="list-style-type: none"> Point sur les effectifs de la résidence à date 	Préalablement la direction souligne que cet été 2022 a été assez complexe en termes de remplacement. Si en début d'été l'ensemble des absences étaient pourvus par des vacataires, l'établissement a subi de nombreuses absences inopinées. Le maximum a été fait pour perturber le moins possible la qualité de

Résidence Le Grand Clos

S.E.D.N.A France – Résidences Retraite Médicalisées

3 rue Gabriel Peri- 95130 Le Plessis Bouchard

Tél: 01 30 72 72 72 - Fax: 01 30 72 73 47

www.residencedugrandclos.com

	<p>l'accompagnement proposé aux résidents. Ces absences ont concerné tant les soignants que les ASH. Soulignons d'ailleurs que pour les ASH, la nécessité de la vaccination a été un réel frein dans le recrutement, de nombreux candidats n'étant pas vaccinés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A date le médecin coordonnateur est présent sur site. - Suite à la démission de la psychologue, le recrutement est en cours, suite à deux refus de prise de poste par deux candidates retenues. - Suite à la démission de Me SINGH, une nouvelle infirmière est recrutée à/c du 05/09 - Suite à la démission du psychomotricien, une nouvelle psychomotricienne rejoindra l'équipe le 05/09 - Un nouvel Assistant de soins en Gériatrie rejoindra l'équipe le 05/09.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges sur les nouvelles mesures COVID 	<p>Les mesures annoncées en ce début du mois d'août sont révoquées en CVS (fin du pass, port du masque obligatoire en intérieur...).</p> <p>Sur la question spécifique de la présence des enfants au sein de la résidence les résidents et les familles présentes décident d'abaisser l'âge autorisé (avec port du masque) à 6 ans au lieu de 8 auparavant.</p> <p>Les plus petits enfants sont autorisés à l'extérieur.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information sur la procédure de réécriture du projet d'établissement 	<p>Le projet d'établissement est un document fixant les objectifs de l'établissement sur les 5 prochaines années.</p> <p>Le nouveau projet est en cours de réécriture. A cette occasion les résidents, familles, bénévoles et intervenant pourront être sollicités au sein de différents groupes de travail, afin d'envisager ensemble les perspectives et projets pour les 5 prochaines années.</p> <p>M. Lachartre suggère que la question de la prise en charge professionnelle des soins bucco-dentaires soit évoquée dans ce document.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information sur les nouvelles modalités d'évaluation de la Haute Autorité de Santé. 	<p>Suite à la parution d'un nouveau référentiel, les modalités d'évaluation des EHPAD évoluent, se calquant peu ou prou sur les modalités existantes dans le secteur sanitaire.</p> <p>Dans le cadre de ce nouveau mode opératoire un poste d'infirmière qualifiée sera prochainement créé au sein de la résidence.</p> <p>Par ailleurs le CVS, disposera d'une partie spécifique au cœur de cette évaluation et sera donc sollicité en temps voulu.</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point canicule 	<p>A la demande du président, la direction rappelle l'ensemble des mesures prises dans le cadre des épisodes de canicule (hydratation, rafraîchissement, soins adaptés, climatisation, repas frais...). Un axe d'amélioration se détache en ce qui concerne spécifiquement l'unité de vie adaptée. Cela fera l'objet d'une attention particulière de la part du médecin coordonnateur et de la cadre infirmière.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Question diverses 	<p>Me BEAUJEAN souligne la présence trop régulière de volaille au déjeuner. Mr LACHARTRE nous remonte l'interpellation d'une famille sur la trop forte cuisson de certaines viandes le soir cet été. Le chef de cuisine sera saisi de ce sujet pour en étudier la ou les causes possibles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de rénovations 	<p>Le 3eme étage est à présent terminé. La première moitié du 2eme étage s'achèvera vers le 10 septembre ; ainsi les transferts de chambres débiteront vers le 11 septembre ; s'en suivra le début de la rénovation de l'autre aile moins deux chambres.</p>

En vous remerciant vivement pour votre présence et votre participation.

Date : 29/08/2022
Signature du Directeur

Approbation du Président du Conseil de la Vie Sociale
Validé par Mr JACQUENET par mail du

